

<b>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE POLYNÉSIE FRANÇAISE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>		<b>LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE DES ILES SOUS-LE-VENT</b>
--	---	---

**DÉLIBÉRATION MUNICIPALE**

**N° 95/23 du 21 novembre 2023**

*Autorisant le Maire à demander l'affectation de la parcelle MZ33 du Domaine de Faaroa, sises à Avera, au profit de la commune de Taputapuataea*

Convocation N° 368/23 du 15 novembre 2023	L'an deux mille vingt et trois, le 21 du mois de Novembre, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
Date d'affichage de la convocation 15 novembre 2023	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette	X														
Date d'affichage de la délibération .....	3. M. ROOPINIA Myron, Tu	X														
	4. Mme. AHARA épouse RUA Liliane		X	M ROOPINIA Myron. 2 <sup>ème</sup> adjoint au Maire												
Nombres de conseillers : 27	5. M. LACHAUX Gérald		X	Mme GOUPIL Juliana Conseillère Municipale												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>En exercice</td><td style="text-align: center;">27</td></tr> <tr><td>Quorum</td><td style="text-align: center;">14</td></tr> <tr><td>Présents</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>Absents</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td style="text-align: center;">7</td></tr> <tr><td>Votant</td><td style="text-align: center;">27</td></tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	20	Absents	7	Représentés	7	Votant	27	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva	X		
En exercice	27															
Quorum	14															
Présents	20															
Absents	7															
Représentés	7															
Votant	27															
	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre	X														
	8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X														
	9. M. SMITH James, Maui		X	Mme TEIKITUTOUA Jeannime 7 <sup>ème</sup> adjoint au Maire												
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) Mme HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia	X														
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	Mme TUIHANI Vahinetua Maire déléguée												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime	X														
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai		X	Mme GODFREY Marie-Louise 5 <sup>ème</sup> adjoint au Maire												
	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Françoise	X														

Délibération municipale n° 95/23 du 21 novembre 2023

*Autorisant le Maire à demander l'affectation de la parcelle MZ33 du Domaine de Faaroa, sises à Avera, au profit de la commune de Taputapuataea*

	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria	X		
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai	X		
<b>Sens du vote :</b>  x Unanimité Adoption 0 Rejet 0  Majorité Nombre voix « Pour » Nombre voix « Contre » Nombre voix « Abstention »	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette		X	M TEFAAITE Etienne Conseiller municipal
	18. M. BECQUET Patrick		X	M TERIIHAUNUI Hiomai Conseiller municipal
	19. M. SMITH Tilly	X		
	20. M. EBB Moïse	X		
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina	X		
	22. M. TEFAAITE Daniela	X		
	23. Mme. MARAHITI Ariana	X		
	24. M. RUAMUTU Iapheta		X	M TEFAAITE Daniela 8 <sup>ème</sup> adjoint au Maire
	25. M. TEFAAITE Etienne	X		
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

**Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

**Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

**Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n° 2007-1720 du 7 décembre 2007 et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 ;

**Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

**Vu** le plan de situation de la parcelle MZ33 ;

**Ouï** l'exposé du Maire.

**Considérant** le programme pluriannuel du développement de l'agriculture biologique initié par la commune de Taputapuatea en vue, entre autre, de fournir des aliments locaux, sains et de saison à la cuisine centrale ;

**Considérant** le plan de sensibilisation et d'accompagnement des femmes dans la transition agroécologique ;

Délibération municipale n° 95/23 du 21 novembre 2023

*Autorisant le Maire à demander l'affectation de la parcelle MZ33 du Domaine de Faaroa, sises à Avera, au profit de la commune de Taputapuatea*

**Considérant** la parcelle limitrophe MZ16 affectée à la commune de Taputapuatea et donc la possibilité d'agrandir le foncier disponible et propice à l'exploitation agricole de nombreux petits porteurs de projet ;

**Considérant** les accès disponibles sur site et améliorés par la commune de Taputapuatea afin de faciliter les travaux de voirie ou de livraison de compost enrichi aux exploitations agricoles environnantes ;

Après en avoir délibéré dans sa séance du 21 novembre 2023,

### **ADOPTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Maire est autorisé à demander l'affectation de la parcelle cadastrée MZ 33 du Domaine de Faaroa, sises à Avera, au profit de la commune de Taputapuatea.

**Article 2** : Le Maire est chargé de procéder à toutes les formalités administratives (signature de convention, avenant, etc.), financières et techniques nécessaires pour la bonne exécution du programme.

**Article 3** : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Le Maire et le Trésorier des îles Sous-le-Vent sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout ou besoin sera.

Fait et délibéré le 21 novembre 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Maire de la commune de TAPUTAPUATEA



Le Maire de Taputapuatea atteste,  
sous sa responsabilité, que le présent acte  
a été transmis à la Subdivision administrative  
des îles Sous-le-Vent

le 23 NOV. 2023  
et notifié à l'intéressé(e) ou publié

le 23 NOV. 2023



**Le Maire**

Délibération municipale n° 95/23 du 21 novembre 2023

Autorisant le Maire à demander l'affectation de la parcelle MZ33 du Domaine de Faaroa, sises à Avera,  
au profit de la commune de Taputapuatea